

Osny, le 15 janvier 2023



Chère adhérente, cher adhérent

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de notre association qui se tiendra le

Samedi 11 février 2023 à 17 heures
Au Foyer de la belle époque
Place Jean Jaurès
95520 Osny

Ordre du jour :

- Rapport moral & financier
- Rapport des Présidents de Section
- Élection des membres du bureau
- Constitution du nouveau bureau
- Questions diverses

Puis, nous nous réunirons autour du « pot de l'amitié accompagné de la galette des rois ».

Si vous voulez faire acte de candidature, je vous invite à présenter votre demande sur papier libre. Le dépôt des candidatures devra être déposé auprès de votre Président de Section au plus tard le 31 janvier 2023.

Je vous prie de croire, chère adhérente, cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments sportifs.

Medhy LAISEAU



Président de l'OCNM

P.S. : Extraits des statuts :

Article 6 «- est éligible au comité de direction, toute personne de nationalité française, âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de cotisation».

Article 6 «- est électeur tout membre pratiquant, âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois et à jour de cotisations ».



O.C.N.M

Chers amis sportifs

Selon la coutume établie au sein de l'O.C.N.M., les membres du bureau seront heureux de partager avec vous la galette des rois le :

Samedi 11 février 2023 à 17 heures
Au Foyer de la belle époque
Place Jean Jaurès
95520 Osny

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, très sportivement.

P.S. Afin de faciliter l'organisation de cette fin d'après-midi, soyez aimable d'informer vos Présidents de Section de votre présence **AVANT LE 31 janvier 2023**

NOM :

Prénom :

Participera

Ne participera pas

OSNY CLUB NAUTIQUE MUNICIPAL

POUVOIR

Je soussigné(e) (1) :

Donne pouvoir à :

De me remplacer à l'Assemblée Générale Ordinaire et d'y prendre toute décision et part à tout vote en mon lieu et place.

Date :

Signature (2) :

(1) Nom, Prénom

(2) Précédé de la mention «lu et approuvé»

Si vous ne pouvez pas venir, remplissez le formulaire POUVOIR, car sachez qu'il faut un nombre suffisant de votants pour que l'Assemblée Générale puisse avoir lieu.